juifs et allemands, qui ont mis le grapin sur notre malheureux pays, que la plupart des fonctionnaires ont été placés. Lisez, par curiosité, la nomenclature des administrateurs de la banque franco-égyptienne : à côté du nom de M. Charles Ferry se trouvent ceux de quatre banquiers israélistes et de deux Allemands. Par l'entourage de Charles il est facile de deviner celui de Jules.

» Ce nouvel incident de frontière nous paraît, quant à nous, au moins aussi grave et aussi inquiétant que ceux de Pagny-sur-Moselle et de Raon-sur-Plaine. Au lieu d'interpeller le gouvernement sur l'attitude du conseil municipal pendant le Congrès de Versailles, il serait nécessaire qu'un député réclamât, à la Chambre, des renseignements précis sur ce fait énorme d'un Allemand commissaire de police français. On saurait, au moins, à quelles influences il doit sa nomination, et ce serait pour l'émaillé Waldeck une superbe occasion de se montrer de nouveau à la tribune. »

Le *Petit Moniteur* donne aujourd'hui des conseils qui ne seront vraisemblablement pas suivis mais qui n'en sont pas moins bons à reproduire :

« Désempolitiquons ! Telle devrait être la devise de l'heure présente. Qu'on me pardonne le barbarisme en faveur de ses intentions.

» A Paris, la variété des plaisirs, le grand nombre des relations, et l'insouciance des questions de personnes, font l'existence large et facile : on ne sent pas trop vivement l'influence de la politique sur la vie de chaque jour.

»Mis en province, dans les petites ville où chacun connaît son voisin, l'épie, le déshabille, la politique est arrivée à s'implanter en maitresse absolue dans les moindres détails du train-train quotidien.

» Grâce à cette mauvaise fée, le moindre village est divisé en deux camps ennemis, chaque maison est transformée en forteresse où on n'entre qu'en montrant patte blanche et en donnant le mot de passe.

» Le charme des relations, la bonne grâce mondaine, la liberté d'humeur n'existent plus. Les Montaigus ne fréquentent pas les Capulets : les Capulets aimeraient mieux mourir que de mettre les pieds chez les Montaigus. Les fonctionnaires, les représentants du pouvoir, sont tenus à l'écart par les gens du parti contraire, et ils n'osent pas, de leur côté, ouvrir leurs salons aux conservateurs, dans la crainte de tomber en disgrâce auprès d'un gouvernement imbécile.

» C'est le régime de la Proscription, la Terreur à l'état normal.

» Déjà, il faut le reconnaître, certains symptômes de réaction se manifestent. On sent confusément que cette situation est insupportable et qu'il peut y avoir, en certains cas, des terrains de conciliation entre les partis opposés.

» L'autre jour, à la Chambre, nous voyions un grand seigneur, un des chefs du parti royaliste, le duc de la Rochefoucauld, déclarer publiquement qu'il prenait à sa charge les enfants de Lescure, un communard sanglant. N'est-ce pas de la conciliation sur le terrain de la fraternité?

» Mais à côté de cette fraternité expansive qui nait d'un grand malheur et trouve très rarement l'occasion de s'exercer, il en est une autre plus simple, plus habituelle, plus nécessaire, puisqu'elle fait partie des conditions même de l'existence, c'est le sentiment de politesse affectueuse que doivent avoir les uns pour les autres les honnêtes gens d'un même pays, quelles que soient leurs convictions personnelles.

« Je ne voudrais pas — pour parler comme » Falsacappa — avoir l'air d'un homme qui ré- » pète toujours la même chose. » Mais je serais heureux que M. Carnot, président jeune, actif et bien élevé, se mit résolûment à la tête d'un mouvement dans ce sens et que son salon devint le premier vrai *salon* du pays, c'est-à-dire un lieu de rendez-vous agréable où des personnes assez marquantes de tous les pastis et de toutes les professions apprendraient à se connaître, à s'estimer et, qui sait? à s'aimer peut-être. »

G. GLANEY.

LA DISCUSSION DU BUDGET

(*D'un correspondant particulier*)

Paris, 20 janvier.

On sait que la commission du budget a décidé d'engager la Chambre à commencer lundi la discussion du budget.

Mais avant, il est nécessaire de voter le projet de M. Tirard sur l'augmentation des droits sur les sucres, d'où dépend, avec le projet relatif au régime des boissons, tout l'équilibre du budget.

Or, M. Gerville-Réache ne pourra déposer que demain son rapport sur ce projet ; il est douteux qu'il puisse être voté avant lundi. La discussion du budget ne commencera donc pas avant mardi ou jeudi.

Malgré le désir du gouvernement, cette discussion menace d'être fort longue et soulèvera une foule de questions fort importantes.

Plusieurs députés ont l'intention de demander la suppression du ministère de l'agriculture.

A propos du budget des colonies, il est certain que M. de Lanessan aura l'occasion de s'expliquer sur l'administration de l'Extrême-Orient, au sujet de l'incident Piquet. Sur le budget des finances, le renouvellement du privilège de la Banque de France, donnera lieu à une discussion qui aura pour objet de mettre le gouvernement en demeure de préparer, dès à présent, les statuts nouveaux qui doivent régir notre grand établissement d'Etat et les modifications fondamentales qu'il y faut apporter. Enfin, sur le budget des chemins de fer, la droite et un certain nombre de députés républicains défendront la thèse de la cession des chemins de fer de l'Etat.

Comme on le voit, cette discussion se présente grosse de dangers pour le cabinet.

D'ailleurs la situation devient pour lui de plus en plus menaçante.

La gauche radicale a tenu, à ce point de vue, une importante séance, qui peut être considérée comme une véritable déclaration de guerre, en même temps qu'une mise en demeure adressée au président de la République. Le procès-verbal de cette réunion dit en effet « qu'il résulte des renseignements fournis par plusieurs députés que, dans les provinces, le mouvement radical s'accentue et qu'une concentration indéniable se fait autour du programme du groupe. »

Il est inutile de discuter la valeur d'une pareille assertion, mais elle constitue un avertissement fort clair à l'adresse du ministère. Par contre, celui-ci cherche à obtenir l'appui de tous les opportunistes et on assure que des démarches très pressantes ont été faites auprès de M. Rouvier pour l'engager à se départir de son attitude hostile. Comme on n'a rien pour rien, l'ancien président du conseil a demandé pour prix de son appui le poste de gouverneur du Crédit Foncier. M. Tirard qui personnellement est au plus mal avec M. Christophe, serait très disposé à signer cette nomination mais, d'un autre côté, il recule devant l'effet déplorable qu'elle produirait.

SÉNAT

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du vendredi 20 janvier 1888

Présidence de M. LE ROYER, président.

La séance est ouverte à 3 heures.

La préparation militaire de la jeunesse française

M. Jean Macé. — J'ai l'honneur de déposer sur le bureau du Sénat une proposition de loi relative à la préparation militaire de la jeunesse française, pour laquelle je demande l'urgence.

L'urgence est déclarée, la proposition est renvoyée à une commission déjà existante.

Le régime des prisons départementales

M. Bérenger demande à interpeller le ministre de l'intérieur sur l'application de la loi sur le régime des prisons départementales et sur la libération conditionnelle.

La discussion de cette interpellation est fixée au 27 janvier.

La révision des listes électorales

M. Baragnon. — Je désir poser, à M. le ministre de l'intérieur, une question.

Dans certains cas, le droit d'appel contre les décisions des commissions électorales qui revise les listes ne s'ouvre que le 31 mars. Il arrive alors que les décisions judiciaires ne peuvent pas intervenir avant le premier dimanche de mai, jour auquel auront lieu, cette année, les élections municipales. Je demande donc que les maires soient tenus de communiquer, dès le 9 février, les décisions prises par la seconde commission de révision des listes, et qu'ils délivrent dès cette époque, copie des décisions qui sont frappées d'appel. (Approbation).

M. Sarrien, ministre de l'intérieur. — Dans mon désir d'assurer la loyauté des élections, j'ai préparé une circulaire qui invite les maires à rendre publiques les inscriptions et radiations ordonnées par la commission, et cela dès le 10 février et à délivrer des copies des décisions qui sont frappées d'appel.

L'incident est clos.

Lundi à 3 heures séance publique.

La séance est levée à 3 h. 3/4.

NOTRE-DAME DE CHARTRES

La science de « La Lanterne »

Vous croyez qu'il n'y a pas un enfant sorti de l'école qui ignore le culte des Druides *Virgini pariturœ*, « à la Vierge qui devait enfanter », ni l'origine de Notre-Dame de Chartres. On ne peut pas croire, mais on ne peut ignorer quand on a lu. Or, on lit dans la *Lanterne*, à propos de l'abbé Garnier :

« Dans la cathédrale, la conférence était grotesque. Un simple détail permettra d'en juger. L'abbé Garnier a appris à son auditoire, ahuri par une telle révélation, « que dans la cathédrale de Chartres, il y a une statue de la Vierge faite par les Druides ! »

NOUVELLES DU JOUR

La question de l'installation du Préfet de police à l'Hôtel-de-Ville

Paris, 20 janvier. — Si le projet d'installation du Préfet de la Seine à l'Hôtel-de-Ville est adopté, M. Michelin déposera une proposition tendant à l'expropriation de l'Hôtel-de-Ville et au paiement d'une indemnité à la ville de Paris.

L'Union des gauches

Paris, 20 janvier. — L'Union des gauches a discuté la conduite à tenir, pendant la discussion du budget ; mais, après une vive discussion, il a été impossible de s'entendre sur le programme financier.

La triple alliance

Vienne, 20 janvier. — Le gouvernement autrichien a été tenu au courant des négociations confidentielles engagées à Saint-Pétersbourg par M. de Schweinitz, au sujet du règlement de l'affaire bulgare.

Ces révélations, succédant aux assurances formelles données à Berlin par le comte de Bismarck à l'ambassadeur d'Autriche, ont produit sur l'esprit de l'empereur une impression énorme.

La conviction jusqu'alors incertaine, que la chancellerie allemande continue à l'égard de l'Autriche, la politique de double jeu, dont les documents bulgares *prétendus falsifiés* ont démontré la parfaite réalité, est devenue aujourd'hui certaine. L'émotion est grande au ministère des affaires étrangères.

Le prince de Bismarck aurait fait savoir au gouvernement russe qu'il était prêt à se mettre d'accord avec le tsar, sur des points déterminés, *de vive voix*, par l'ambassadeur d'Allemagne, M. de Schweinitz, et que ses intentions étaient de reconnaître *la souveraineté de l'influence russe* dans les Balkans.

L'Autriche, prévenue, a protesté auprès du cabinet de Berlin, et a fait déclarer, par son ambassadeur, M. de Schvényé, avec une énergie inaccoutumée, qu'elle entendait être consultée sur toutes les questions concernant les solutions à intervenir, pour le règlement des difficultés bulgares.

Elle a fait parvenir à Saint-Pétersbourg la même expression de sa volonté, avec des remerciements officiels pour la communication si intéressante qui lui avait été faite.

On considère cet événement comme un présage de rapprochement entre les deux cours de Saint-Pétersbourg et de Vienne.

L'incident de Florence

Rome, 20 janvier. — La *Tribuna* dit que l'incident du consulat de France à Florence est clos à la satisfaction des deux pays, quoiqu'aucune communication officielle n'ait encore été faite.

La *Tribuna* prétend que le juge de paix sera transféré dans un autre arrondissement de Florence et que le consul français subirait une peine disciplinaire.

M. Crispi a annoncé le résultat aux ministres réunis à une heure.

Une lettre de M. de Lesseps. — Le canal de Panama

Paris, 21 janvier, 12 h. 20. — M. de Lesseps a adressé une lettre aux actionnaires de Panama, les prévenant qu'il persistait à demander l'autorisation d'émettre un emprunt de valeurs à lots.

Dans les cercles financiers, il circule des bruits assez fâcheux sur l'entreprise de Panama et cette situation va, dit-on, faire l'objet d'une question ou d'une interpellation au Sénat.

La question de l'annexion de la Tunisie

Paris, 21 janvier, 12 h. 20. — Le gouvernement aurait, paraît-il, à l'instigation d'un certain nombre de journaux de gauche, envisagé l'éventualité d'une annexion pure et simple de la Tunisie, immédiatement après le règlement de l'incident de Florence.

M. de Massicault serait appelé prochainement à Paris pour donner son avis.

D'autre part M. de Montebello, ambassadeur à Constantinople, aurait été chargé de sonder les sentiments de la Turquie, vis-à-vis de cette annexion.

Ces bruits très graves, méritent confirmation, et nous ne serions nullement étonnés de les voir démentis, mais nous devions néanmoins les enregistrer.

Les arrestations en Alsace

Nancy, 20 janvier. — L'arrestation de M. Streissguth a causé une vive émotion à Nancy. On se perd en conjectures sur les causes qui ont motivé cette mesure.

Mme Streissguth n'a reçu aucun avis lui donnant des explications; elle est partie pour Strasbourg par le train de ce matin.

Une tentative d'assassinat contre un avoué à Limoges

Limoges, 20 janvier. — Cette après-midi, vers trois heures, un avoué, Me Garrigon-Lagrange était abordé dans la salle des Pas-Perdus du Palais de Justice, par un nommé Martial Desproges, âgé de 57 ans et appartenant à une honorable famille d'Aix-sur-Vienne.

Celui-ci demandait à l'avoué un règlement de compte; je ne vous dois rien, répliqua l'avoué.

A ces mots, Martial Desproges, tirant un revolver de sa poche, en déchargea, à bout portant, deux coups sur Me Carrigon-Lagrange.

Ce dernier a pu heureusement détourner le bras de son adversaire et les balles ne firent qu'effleurer le collet de son pardessus.

L'auteur de cette tentative a aussitôt été arrêté. Interrogé par le procureur de la République, il a déclaré qu'il regrettait sincèrement d'avoir manqué son coup.

Réunion de la droite

Paris, 20 janvier. — Le groupe de la droite s'est réuni sous la présidence de son doyen d'âge, pour procéder à la constitution règlementaire de son bureau.

Sur la proposition de M. de Lamarzelle, l'ancien bureau est réélu en son entier par acclamation. Le duc de la Rochefoucauld-Doudeauville, en prenant place au fauteuil, remercie la réunion, en son nom et au nom des membres du bureau, de la nouvelle marque de confiance qui leur est accordée.

Cette confiance, il s'efforcera toujours de la mériter. Il sait qu'il peut compter sur le zèle de ses collaborateurs et sur la sympathie assurée de ses amis ; dans les circonstances difficiles que nous avons traversées, il a trouve dans ses sentiments une force nécessaire à l'exercice des fonctions qui viennent, une fois de plus, de lui être confiées et il sait que, s'il le fallait dans l'avenir, cet appui ne lui manquerait pas plus que dans le passé.

Le président explique ensuite que le programme financier élaboré par la section des finances du secrétariat général est prêt et sera soumis demain à la signature des membres de la réunion. Il donne la parole à M. d'Aillières, pour analyser ce document, à la rédaction duquel il a pris une si large part.

Après un échange d'observations entre M. le comte de Maillé et M. Lecointre, la réunion accueille, par des applaudissements, l'exposé très complet de M. d'Aillières et en adopte les conclusions.

M. le Président invite les membres de la réunion à se rendre au service de l'anniversaire du 21 janvier, qui sera célébré demain matin, à 9 heures, en l'église Saint-François Xavier.

La réunion decide qu'elle se réunira tous les lundis à 1 heure.

M. le marquis de Vaujuad-Longan appelle l'attention de la réunion sur la nécessité de fournir aux journaux conservateurs des renseignements certains sur les votes de la droite, pour eviter le retour de méprises profondément regrettables. M. de Cazenove de Pradines est chargé de rechercher, de concert avec le secrétariat des droites, une solution qui s'impose d'une façon plus impérieuse que jamais.

La proposition d'amnistie déposée par M. Basly

Paris, 20 janvier. — La proposition d'amnistie déposée par M. Basly a été examinée aujourd'hui par la commission d'initiative.

MM. Léon Renard, de Chatenay, de Plazanet, se sont prononcés contre la prise en considération et ont soutenu que les condamnés pour crimes ou délits politiques ne pouvaient bénéficier de la grâce; MM. Mesureur et Maurice Faure ont au contraire soutenu la théorie de l'amnistie pure et entière.

Par 13 voix contre 3, la commission s'est prononcée contre la prise en considération. M. de Chatenay a été chargé du rapport.

La commission a ensuite étudié la proposition de M. Gaudin de Vilaine, relative à l'irresponsabilité parlementaire des ministres de la guerre et de la marine.

A l'unanimité la commission s'est prononcée pour la prise en considération dont M. Gomot a été chargé de rédiger les conclusions.

L'installation du Préfet de police à l'Hôtel-de-Ville

Paris, 20 janvier. — La commission relative à l'organisation municipale de Paris a statué aujourd'hui sur l'article 21, formant le projet spécial, concernant l'installation du Préfet de la Seine à l'Hôtel-de-Ville.

Après l'interpellation de M. de Lamarzelle, le débat a paru épuisé et la commission a jugé inutile d'entendre le gouvernement.

Malgré l'opposition de M. Sigismond-Lacroix le projet a été adopté par 6 voix contre 3.

La question des fontes

Paris, 20 janvier. — MM. Méline, Mézières, Leporché, Trystram, Léon Renard, députés, Gailly et Noblot, sénateurs, se sont rendus ce matin, au ministère des finances avec les représentants des forges de Commentry, de Pont-à-Mousson, du Nord, de la Meuse.

Ils ont entretenu M. Dautresme, ministre du commerce, et M. Tirard, de la question des acquits-à-caution pour les fontes et de la transaction intervenue entre les principaux intéressés, consistant à maintenir le *statu quo* pour les fontes de moulage et à n'appliquer le convoyage à l'usine qu'aux *fontes* d'affinage.

Les ministres ont promis de porter la question devant le conseil.

Elections législatives

Paris, 20 janvier. — On dit que les élections législatives pour le remplacement des sept députés élus sénateurs ont été fixées au 19 février par M. Sarrien, ministre de l'intérieur, dans les départements: Loire, Hautes-Alpes, Marne, Haute-Marne et Loiret.

Le cas de M. Kühn

On télégraphie de Nancy, à la *France*, qu'on vient d'apprendre une nouvelle extraordinaire au sujet de M. Kühn, commissaire *spécial* à la gare frontière d'Avricourt, dont le nom a été souvent mêlé à l'affaire Schnœbelé.

M. Kühn ne serait pas Français. Le commandant de recrutement de Nancy l'a fait appeler pour lui annoncer *qu'il ferait 13 jours de service* militaire à partir du 1er mars. M. Kühn répondit qu'il ne devait pas le service militaire à la France qu'il avait bien opté, mais que son option n'était pas valable et qu'il se considérait comme Allemand. On fit une enquête qui démontra que M. Kühn avait dit vrai. Aussi le releva-t-on immédiatement des fonctions qu'il occupait.

Cette nouvelle cause, sur la frontière, une vive émotion.

M. Goron, devant la deuxième sous-commission d'enquête

Paris, 20 janvier.— M. Goron, chef de la sûreté, s'est rendu aujourd'hui devant la deuxième sous-commission d'enquête sur la convocation qu'il en avait reçue.

Il a été interrogé, d'une part, sur les accusations portées par certains journaux contre un haut fonctionnaire de l'ordre judiciaire et ensuite sur les causes de la non-arrestation du général d'Andlau.

M. Goron s'est retranché derrière le secret professionnel et a dit ne rien savoir de ces faits.

Malgré le silence gardé par le chef de la sûreté, nous croyons savoir que l'affaire est loin d'être enterrée et qu'on peut s'attendre pour la semaine prochaine, sur ce point comme sur d'autres, à de nouvelles et importantes révélations.

La preuve du marché entre M. Wilson et M. Legrand

On lit dans *Paris* :

« Un journal a publié, relativement à l'affaire Legrand-Wilson, *une note exacte en grande partie*, mais erronée sur quelques points de détail.

»Cette note vise un ordre de preuves que l'instruction ne s'est pas encore avisée d'étudier, et dont nous avions connaissance depuis quelque temps.

» Puisque notre confrère a parlé, nous croyons pouvoir en faire autant, à notre tour, en apprenant aux magistrats qui l'ignorent qu'il existe une preuve décisive, une preuve irréfutable que M. Legrand a acheté la croix d'honneur par l'entremise de M. Wilson.

» Ce n'est pas *trois mille* francs, que cet industriel a versés. C'est 10,000 fr., puis 16,000 fr., puis 20,000 fr. puis 60,000 fr.

» Nous répétons que l'on ne trouvera pas la preuve de ce trafic dans les dossiers expurgés de l'avenue d'Iéna, mais que si l'on tient à la découvrir, rien n'est plus aisé.

» Il est d'autant plus surprenant que la presse, sur ce point encore, soit obligée de venir au secours de la justice, que cette dernière en l'espèce, ne peut ignorer l'existence des *documents* dont nous parlons. »

Une nouvelle affaire Wilson

On lit dans la *Patrie :*

« Les affaires Wilson relatives aux décorations se compliquent chaque jour ; après les affaires Legrand-Boyenval, Jacquot et Crespin, il est question d'une souscription de cent mille francs d'actions de la *Petite France*, faite par un architecte bien connu, le sieur F..., qui avait été le constructeur d'une partie de l'exposition d'Amsterdam. Grâce à cette somme de cent mille francs versée dans les caisses de la *Petite France*, M. F.... architecte, dont la candidature à la Croix de la Légion d'honneur n'avait pu trouver grâce auprès de divers ministres, obtint cette croix si chèrement payée.

» Il parait qu'un administrateur de la *Petite France* aurait été mêlé aux négociations. »

L'élection du bureau du centre gauche du Sénat

Paris, 20 janvier. — Le gros évènement du jour au Sénat a été l'élection du bureau du centre gauche. En voici la composition : Président, M. de Marcère ; vice-présidents, MM. Bardoux et Bérenger; secrétaires, MM. Sébline et Franck-Chauveau.

L'incident franco-italien

Paris, 20 janvier. — Le consulat de France à Florence, a avisé M. Flourens que le juge de paix de Florence, sur l'ordre du gouvernement italien, a renvoyé à une date indéterminée l'opération de la levée des scellés, qui devait avoir lieu aujourd'hui au consulat.

Quant aux négociations, elles sont toujours au même point. Le gouvernement italien semble chercher à gagner du temps. Il est vrai que ce n'est qu'hier soir, jeudi, que le général Ménabréa a envoyé à M. Crispi le compte-rendu de la longue conversation qu'il avait eue avec M. Flourens. Ce n'est donc qu'aujourd'hui que le président du conseil italien a dû examiner les nouveaux arguments du ministre français que lui soumettait l'ambassadeur d'Italie à Paris.

Le correspondant particulier romain de la *Liberté* lui télégraphie que les négociations continuent pour amener la solution de l'incident de Florence. Le calme revient dans les esprits et les hommes d'Etats italiens paraissent avoir compris qu'il faut enfin donner satisfaction à la France. On reconnaît l'esprit conciliant du gouvernement français. Les dernières instructions envoyées au comte de Mouy confirment cette impression.

Une parole pacifique du prince de Bismarck

On télégraphie de Berlin au *Temps* qu'une dépêche de la maison de banque Lœppenberg, de Hambourg, a produit hier une certaine sensation à la Bourse. Il y était dit que M. de Bismarck aurait tout récemment déclaré à une personne (on croit que c'est à l'un des propriétaire de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*) qu'il avait l'absolue conviction que la paix ne serait pas troublée avant trois ans. On doute beaucoup de l'authenticité des paroles attribuées à M. de Bismarck.

Une allocution de l'empereur Guillaume

Berlin, 20 janvier. — L'Empereur et l'Impératrice ont reçu ce midi les bureaux des deux Chambres.

L'Empereur a fait ressortir à cette réception la situation financière favorable de l'Etat.

Incidemment Sa Majetté a exprimé l'espoir du maintien de la paix, laquelle amènera une situation financière encore plus favorable.

L'Empereur a surtout exprimé sa satisfaction au sujet de la politique économique poursuivie en ce qui concerne les chemins de fer, car cette politique a été féconde en résultats, quoiqu'elle ait fait naitre au début quelques appréhensions à cause des fortes sommes d'argent nécessaires à cette entreprise.

Une brochure contre M. Carnot

Paris, 20 janvier. — Une brochure venant de Belgique, ayant pour titre « Carnot le petit », a été arrêtée à la frontière. Cette brochure contient les reproches les plus vifs, et dans les termes les moins déguisés, à l'adresse du Président, pour ne pas avoir grâcié les condamnés de Decazeville.

Le revers de la médaille

Berlin, 20 janvier. — La nouvelle portant que le gouvernement se proposerait de demander 200 millions à la Chambre pour l'équipement et l'armement des nouvelles troupes de réserve n'est pas démentie.

Le ministre de la guerre a répondu, au sein de la commission d'examen chargée de l'élaboration définitive du projet de loi sur la réserve, qu'il ne pouvait encore donner des chiffres précis, qu'il s'agissait avant tout d'assurer à l'Allemagne une supériorité complète sur ses adversaires.

Il a déclaré aussi ne pas être responsable des chiffres donnés par les journaux qui parlent de 200 millions.

On conclut de cette parole que la somme de 200 millions de crédits supplémentaires pour les nouvelles troupes sera dépassée et dans les couloirs du Reichstag le chiffre de 300 millions a été prononcé.

La presse de l'opposition élève de vives protestation contre un tel système d'armements qui ruine la nation.

Angleterre, France et Russie

Londres, 20 janvier. — On préconise de nouveau avec beaucoup de chaleur, un rapprochement entre l'Angleterre, la France et la Russie.

On compte beaucoup sur lord Lytton pour établir des relations très cordiales entre la France et l'Angleterre.

Incendie à Londres. — Quatre morts

Londres, 20 janvier. — Un incendie a éclaté ce matin, dans une épicerie de Houndsditch.

Quatre personnes ont péri dans les flammes. Cinq personnes ont été grièvement blessées et transportées à l'hôpital.

La mise en liberté de M. O'Brien

Dublin, 20 janvier. — Le député O'Brien a été relaxé ce matin après avoir purgé la peine de trois mois à laquelle il avait été condamné.

Le prêtre catholique Mac Faden a été arrêté à Armagh.

Le député parnelliste Blaine a été arrêté, ce matin, à Armagh, inculpé d'avoir prononcé des discours seditieux.

Il a été conduit devant les magistrats.

L'affaire sera renvoyée devant les assises.

Une collision en mer

Le trois-mâts barque norwégien *Freïdis*, qui avait appareillé de la Mersey pour Savannah, le 17 au matin, est entré en collision la nuit suivante, au large des Skerries, avec le steamer *Toronto*. Le *Freïdis* a sombré avec 18 hommes de son équipage ; le second seul a été sauvé par le *Toronto* et ramené à Liverpool.

Tirage d'obligations à Paris

Paris, 20 janvier. — Ce matin, il a été procédé au 65e tirage définitif des obligations de l'emprunt 1871.

A ce tirage, il a été extrait 1.800 numéros.

Les 88 premiers numéros ont droit dans leur ordre de sortie aux lots ci-après.

Le nº 719,600 gagne 100,000 fr.

Les deux nos suivants, chacun 50,000 fr.: 952,825 — 809,431.

Les dix nos suivants, chacun 10,000 fr. : 37,271 — 33,753 — 1.132,252 — 303.409 — 702,459 — 1.085,531 — 187,639 — 149,253 — 549,690 — 700,560.

L'incident de Nice

On mande de Nice au *Matin* que l'incident du *Santiero* n'aura pas de suite ; le consul italien a donné tort à ses nationaux contre lesquels le commandan du port avait dressé procès-verbal pour avoir arboré le drapeau italien, en l'absence du capitaine du navire, par suite de l'excès de zèle d'un matelot.

Une catastrophe en Chine

Le *Standard* apprend de Shanghaï que 4,000 ouvriers travaillaient, sous la direction de plusieurs mandarins, à la construction d'une digue provisoire destinée à arrêter l'inondation du fleuve Jaune. Surpris par l'irruption soudaine des eaux, la plupart de ces ouvriers ont été engloutis : un très petit nombre seulement ont pu se sauver.

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

(*Reproduction interdite*)

ROUBAIX-TOURCOING, 21 janvier 1888

L'état des affaires sur nos places reste toujours à peu près le même depuis le 1er janvier. La fabrique est bien alimentée, dans les articles fantaisies spécialement ; quant au commerce des laines, sans être très actif, il donne lieu à un mouvement assez régulier et les prix n'ont pas subi de fluctuations bien sensibles ces temps derniers.

Laines brutes.— La situation de l'article sur les marchés d'importation n'offre guère de changement et les cours se maintiennent aussi bien que possible.

Les nouvelles laines continuent à arriver sur nos places, mais la mesure prise par les peigneurs de retarder jusqu'au 15 février la reprise du travail de nuit empêchera les stocks de peignés de s'accumuler.

Le fait saillant de la semaine est la réunion aux Magasins généraux de Tourcoing des producteurs de peignés dans le but d'étudier la question des marchés à terme. Une nouvelle révolution se prépare dans le commerce des laines de nos villes : puisse-t-elle ne lui être pas funeste !

Peignés. — En général les affaires sont calmes ; il s'est pourtant traité d'assez forts lots de peignés, si nous nous en rapportons aux mouvements quotidiens de la Condition publique. Certains genres sont plus spécialement recherchés : ce sont des qualités de Maroc, Afrique ou France, dans la parité de 4 fr., qui sont destinées, croyons-nous, à la fabrication d'un tissu pour l'exportation en Algérie. Les débris d'Afrique sont aussi l'objet d'une demande suivie.

Les peignés de Buenos-Ayres, qualité bonne prima courante, genre que nous avons pris pour base dans notre tableau graphique pour 1887, se côtent actuellement entre 5 fr. et 5 fr. 10.

Blousses. — Cet article est toujours en faveur : une demande assez active d'une part et de l'autre une production réduite concourent à maintenir la blousse dans cette bonne situation. On accuse environ 20 centimes de hausse depuis le commencement du mois ; les Australie se paient 3 fr. 75 à 3 fr. 90. suivant finesse et proprete ; les Buenos-Ayres, bonne qualité courante, trouvent preneurs à 3 fr. 25/30. On recherche aussi, en blousses communes, les genres propres de 1 fr. 60 à 2 fr. J.P.

Bulletin économique et commercial bi-mensuel publié par la Société du Commerce et de l'Industrie lainière de la région de Fourmies.

Laines brutes. — On nous télégraphie d'Australie qu'à Melbourne les ventes sont terminées avec prix très fermes. A Sydney il y a encore quelques belles ventes à faire et jusqu'ici les prix se maintiennent très élevés. Ce sont surtout les Anglais et les spéculateurs de pays qui enlèvent la majeure partie des lots.

De Buenos-Ayres, un télégramme reçu ce jour nous informe que les prix y sont un peu plus élevés qu'il y a huit jours ; les toutes premières qualités ne s'établissent pas à moins de 4.15 à 4.25 en lavé à fond.

Peignés. — Dans notre région, des achats importants ayant été faits antérieurement, les demandes paraissent moins abondantes. depuis quelque temps, qu'à Reims et à Roubaix où, nous dit-on, il s'est vendu beaucoup de peignés aux prix précédemment indiqués.

Blousses. — Les blousses continuent à se vendre au fur et à mesure de leur apparition et à prix soutenus.

Façons. — Sans changement.

Fils. — Depuis notre dernier bulletin, il y a eu des propositions d'affaires assez importantes en fils, mais à des prix inférieurs à ceux publiés antérieurement. Les vendeurs, ayant encore passablement de fils à livrer, ont généralement résisté à ces demandes. Cependant, on nous cite quelques petites affaires isolées qui auraient été traitées à des prix un peu moindres, principalement dans les numéros fins.

On compte beaucoup sur la prochaine ouverture des ventes à Londres pour relever les prix des fils, parce qu'on s'attend à payer les laines brutes à des prix plus élevés que ceux de clôture des dernières enchères.

Tissus. — Pas de changement à signaler, presque toutes les maisons de la région ayant des ordres à exécuter pour un ou deux mois.

Le Comité de Rédaction.

N. B. — Suivant les renseignements qui nous sont fournis par notre correspondant spécial, le dernier paragraphe du bulletin de la société industrielle ne serait pas rigoureusement exact, de l'avis même de *plusieurs industriels du pays.* Cette expression : PRESQUE TOUTES LES MAISONS parait être un peu exagérée : les maisons favorisées d'ordres aussi importants sont plus rares qu'on veut bien le dire.

La laine à Londres

LONDRES, 20 janvier.

Ventes publiques de laines coloniales

Arrivages pour la première série d'enchères, relevés le 20 janvier 1888. — Ouverture le 31 janvier.

Sydney		75.547 balles
Port-Philippe		77.950 —
Van Diémen		423 —
Adélaïde		19.641 —
Swan River		551 —
Nouvelle-Zélande		13.415 —
Total Australie		187.527 balles
» Cap de Bonne-Espérance		45.465 —
Ensemble		232.992 balles
Réexpéditions probables : Australie	40.000 bls.	
Cap de B.-E	20.000 »	60.000 —
Arrivages actuels		172.992 balles
Cargaisons flottantes : Australie	83.010 bls.	
Cap de B.E	13.998 »	97.008 —
Arrivages destinés aux enchères		270.000 balles
Anciennes existences : Australie	6.500 bls.	
Cap de B.E	3.500 »	10.000 —
Stock approximatif à l'ouverture		280.000 balles

PAUL PIERRARD.

Laines

ANVERS, 20 janvier.

Revue du 15 au 20 courant.— Les arrivages étan en retard, les quantités déclarées pour nos enchères du 23 au 28 courant ne seront pas toutes disponibles *à temps* et *qu'il est possible* que la dernière séance soit supprimée.

La semaine n'a pas offert grand intérêt pour ce qui concerne le disponible dont il n'a été écoulé que 147 b. Buenos-Ayres, 37 b. Montevideo et 161 b. Australie à prix fermes sans changement ; 74 b. Sydney Mes à fr. 2.10 ; 28 b. P. P. ventre à fr. 1.20 ; 22 b. P. P. ventre à fr. 1 45 ; 34 b. Sydney Broken 1.90

Stock ce jour : 8.987 b. dont 7.055 b. de la Plata.

Les steamers *Shakespeare* et *Dante* arrivent à l'instant de la Plata.

FEUILLETON DU 22 JANVIER. — 1 —

LE ROMAN D'UN JEUNE HOMME PAUVRE

PAR OCTAVE FEUILLET

Sursum corda !

Paris, 20 avril 185..

Voici la seconde soirée que je passe dans cette misérable chambre à regarder d'un œil morne mon foyer vide, écoutant stupidement les murmures et les roulements monotones de la rue et me sentant, au milieu de cette grande ville, plus seul, plus abandonné et plus voisin du désespoir que le naufragé qui grelotte en plein Océan sur sa planche brisée, — C'est assez de lâcheté ! Je veux regarder mon destin en face pour lui oter son air de spectre : Je veux aussi ouvrir mon cœur où le chagrin déborde, au seul confident dont la pitié ne puisse m'offenser, à ce pâle et dernier ami qui me regarde dans ma glace.—Je veux donc écrire mes pensées et ma vie, non pas avec une exactitude quotidienne et puérile, mais sans omission sérieuse, et surtout sans mensonge. J'aimerai ce journal : il sera comme un écho fraternel qui trompera ma solitude ; il me sera en même temps comme une seconde conscience, m'avertissant de ne laisser passer dans ma vie aucun trait que ma propre main ne puisse écrire avec fermeté.

Je cherche maintenant dans le passé avec une triste avidité tous les faits, tous les incidents qui dès longtemps auraient pû m'éclairer, si le respect filiale, l'habitude et l'indifférence d'un oisif heureux n'avaient fermé mes yeux à toute lumière. Cette mélancolie constante et profonde de ma mère m'est expliquée ; je m'explique encore son dégoût du monde, et ce costume simple et uniforme, objet tantôt des railleries, tantôt du courroux de mon père:—Vous avez l'air d'une servante, lui disait-il.

Je ne pouvais me dissimuler que notre vie de famille ne fût quelquefois troublée par des querelles d'un caractère plus sérieux ; mais je n'en étais jamais directement témoin. Les accents irrités et impérieux de mon père les murmures d'une voix qui paraissait supplier, des sanglots étouffés, c'était tout ce que j'en pouvais entendre. J'attribuais ces orages à des tentatives violentes et infructueuses pour ramener ma mère au goût de la vie élégante et bruyante qu'elle avait aimée autant qu'une honnête femme peut l'aimer, mais au milieu de laquelle elle ne suivait plus mon père qu'avec une répugnance chaque jour plus obstinée. A la suite de ces crises, il était rare que mon père ne courût pas acheter quelque beau bijou que ma mère trouvait sous sa serviette en se mettant à table et qu'elle ne mettait jamais. Un jour, elle reçut de Paris, au milieu de l'hiver, une grande caisse pleine de fleurs précieuses ; elle remercia mon père avec effusion ; mais dès qu'il fut sorti de sa chambre, je la vis hausser légèrement les épaules et lever vers le ciel un regard d'incurable désespoir.

Pendant mon enfance et ma première jeunesse, j'avais eu pour mon père beaucoup de respect, mais assez peu d'affection. Dans le cours de cette période, en effet, je ne connaissais que le côté sombre de son caractère, le seul qui se révélât dans la vie intérieure, pour laquelle mon père n'était point fait. Plus tard, quand mon âge me permit de l'accompagner dans le monde, je fus surpris et ravi de découvrir en lui un homme que je n'avais pas même soupçonné. Il semblait qu'il se sentit dans l'enceinte de notre vieux château de famille, sous le poids de quelque enchantement fatal : à peine hors des portes, je voyais son front s'éclaircir, sa poitrine se dilater ; il rajeunissait. — Allons ! Maxime, criait-il, un temps de galop ! — Et nous dévorions gaiement l'espace. Il avait alors des cris de joie juvénile, des enthousiasmes, des fantaisies d'esprit, pes effusions de sentiment qui charmaient mon jeune cœur et dont j'aurais voulu seulement pouvoir rapporter quelque chose à ma pauvre mère, oubliée dans son coin. Je commençai alors à aimer mon père, et ma tendresse pour lui s'accrut même d'une véritable admiration quand je pus le voir, dans toutes les solennités de la vie mondaine, chasses, courses, bals, diners, développer les qualités sympathiques de sa brillante nature. Ecuyer admirable, causeur éblouissant, beau joueur, cœur intrépide, main ouverte, je le regardais comme un type achevé de grâce virile et de noblessse chevaleresque. Il s'appelait lui-même, en souriant avec une sorte d'amertume, le dernier gentilhomme.

Tel était mon père dans le monde ; mais, aussitôt rentré au logis, nous n'avions plus sous les yeux, ma mère et moi, qu'un vieilliard inquiet, morose et violent.

Les emportements de mon père, vis-à-vis d'une créature aussi douce, aussi délicate que l'était ma mère, m'auraient assurément révolté, s'ils n'avaient été suivis de ces vifs retours de tendresse et de ces redoublements d'attentions dont j'ai parlé. Justifié à mes yeux par ces témoignages de sympathie, mon père ne me paraissait plus qu'un homme naturellement bon et sensible, mais jeté quelquefois hors de lui-même par une résistance opiniâtre et systématique à tous ses goûts et à toutes ses prédilections. Je croyais ma mère atteinte d'une affection nerveuse, d'une sorte de maladie noire. Mon père me le donnait à entendre, bien qu'observant toujours sur ce sujet une réserve que je jugeais trop légitime.

Les sentiments de ma mère à l'égard de mon père me semblaient d'une nature indéfinissable. Les regards qu'elle attachait sur lui paraissaient s'enflammer quelquefois d'une étrange expression de sévérité, mais ce n'était qu'un éclair, et l'instant d'après ses beaux yeux humides et son visage inaltéré ne lui témoignaient plus qu'un dévouement attendri et une soumission passionnée.

Ma mère avait été mariée à quinze ans, et je touchais à ma vingt-deuxième languissait, me fit signe de le suivre dans le jardin. Après deux ou trois tours faits en silence : — Votre mère, Maxime, me dit-il, devient de plus en plus bizarre !

— Elle est si souffrante, mon père !

— Oui, sans doute ; mais elle a une fantaisie bien singulière : elle désire que vous fassiez votre droit.

— Mon droit! Comment ma mère veut-elle qu'à mon âge avec ma naissance et dans ma situation, j'aille me trainer sur le banc d'une école ? Ce serait ridicule.

— C'est mon opinion, dit sèchement mon père, mais votre mère est malade et tout est dit.

J'étais alors un fat, très enflé de mon nom, de ma jeune importance et de mes petits succès de salon, mais, j'avais le cœur sain, j'adorais ma mère, avec laquelle j'avais vécu pendant vingt ans dans la plus étroite intimité qui puisse unir deux âmes en ce monde : j'ai courus l'assurer de mon obéissance, elle me remercia en inclinant la tête avec un triste sourire, et me fit embrasser ma sœur endormie sur ses genoux.

Nous demeurions à une demi-lieue de Grenoble ; je pus donc suivre un cours de droit sans quitter le logis paternel. Ma mère se faisait rendre compte jour par jour du progrès de mes études avec un intérêt si persévérant, si passionné, que j'en vins à me demander s'il n'y avait pas au fond de cette préoccupation extraordinaire quelque chose de plus qu'une fantaisie maladive ; si, par hasard, la répugnance et le dédain de mon père pour le côté positif et ennuyeux de la vie n'avaient pas introduit dans notre fortune quelque secret désordre que la connaissance du droit et l'habitude des affaires devraient, suivant les espérances de ma mère, permettre à son fils de réparer. Je ne pus cependant m'arrêter à cette pensée ; je me souvenais, à la vérité, d'avoir entendu mon père se plaindre amèrement des désastres que notre fortune avait subis à l'époque révolutionnaire, mais dès longtemps ces plaintes apaient cessé, et en tout temps d'ailleurs, je n'avais pu m'empêcher de les trouver assez injustes, notre situation de fortune me paraissant des plus satisfaisantes. Nous habitions en effet auprès de Grenoble le château héréditaire de notre famille, qui était cité dans le pays pour son grand air seigneurial. Il nous arrivait souvent à mon père et à moi, de chasser tout un jour sans sortir de nos terres ou de nos bois. Nos écuries étaient monumentales, et toujours peuplées de chevaux de prix qui étaient la passion et l'orgueil de mon père. Nous avions de plus à Paris, sur le boulevard des Capucines, un bel hôtel où un pied-à-terre confortable nous était réservé. Enfin, dans la tenue habituelle de notre maison rien ne pouvait trahir l'ombre de la gêne ou de l'expédient. Notre table même était toujours servie avec une délicatesse particulière et raffinée à laquelle mon père attachait du prix.

La santé de ma mère cependant déclinait sur une pente sensible, mais continue. Il arriva un temps où ce caractère angélique s'altéra.

(*A suivre*)

OCTAVE FEUILLET.

BUREAUX DES POSTES DE ROUBAIX

DÉPART. — SOIR.

3 h. 10. — Lille. — Croix. — Valenciennes.

4 h. — Tourcoing. — Belgique. — Allemagne. — Autriche. — Russie.

5 h. 40. — Lignes de Maubeuge et d'Erquelines. — Reims — Ligne de Paris.

6 h. 45. — Fourmies. — Avesnes. — Avesnes-sur-Helpe. — Maubeuge. — Allemagne.

7 h. 50. — Ligne de Paris. — Ligne de Calais. — Angleterre.

8 h.55. — Lille. — Tourcoing. — Lannoy. — Wattrelos. — Douai. — Cambrai. — Amiens. — Croix. — Ligne de Paris. — Ligne de Calais. — Angleterre. — Belgique. — Pays étrangers.